

Date impression fiche : 12/12/2014

1. IDENTIFICATION ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Correspond à tout ou partie de(s) ME V1 suivante(s):

| Code ME V1 | Libellé ME souterraines V1 |
|------------|---|
| FRDG103 | Alluvions anciennes de la Plaine de Valence et terrasses de l'Isère |

Code(s) SYNTHÈSE RMC et BDLISA concerné(s)

| Code SYNTHÈSE | Code BDLISA | Libellé ENTITE |
|---------------|-------------|--|
| 152M | 521AN00 | Alluvions anciennes des terrasses de l'Isère |

Superficie de l'aire d'extension (km2) :

| totale | à l'affleurement | sous couverture |
|--------|------------------|-----------------|
| 237.92 | 237.92 | 0 |

Type de masse d'eau souterraine : Dominante Sédimentaire - Alluvions anciennes

Limites géographiques de la masse d'eau

Cette masse d'eau se répartit équitablement sur les départements de la Drôme et de l'Isère. Depuis L'Albenc, cette formation suit le cours de l'Isère, tant en rive droite que gauche. A partir de Saint-Paul-les-Romans, les anciennes terrasses sont essentiellement en rive droite de l'Isère, sauf au niveau de Chateauneuf-sur-Isère.

Au sud-est, elle est bordée jusqu'à Hostun par le massif du Vercors et les Monts du Matin. Ensuite, plus à l'ouest, sa limite méridionale est définie par la plaine de Valence. Sa limite occidentale est limitée par la plaine du Rhône.

Au nord, de Tain l'Hermitage à L'Albenc, en passant par Châtillon-Saint-Jean et Saint-Marcellin, la limite longe le piedmont du plateau des Chambarans.

Ainsi, sa forme est allongée, d'environ 6 km de large et de 55 km de long.

Département(s)

| N° | Superficie concernée (km2) |
|----|----------------------------|
| 26 | 140.91 |
| 38 | 97.01 |

District gestionnaire : Rhône et côtiers méditerranéens (bassin Rhône-Méditerranée-Corse)

Trans-Frontières : Etat membre : Autre état : Trans-districts : Surface dans le district (km2) :
Surface hors district (km2) : District :

Caractéristiques principales de la masse d'eau souterraine : Libre seul

Caractéristiques secondaires de la masse d'eau souterraine

| Karst | Frange litorale avec risque d'intrusion saline | Regroupement d'entités disjointes | Existence de Zone(s) Protégée(s) |
|--------------------------|--|-----------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

***Avertissement : pour les ME de type imperméable localement aquifère, les chapitres suivants s'attachent à ne décrire que les caractéristiques des quelques systèmes aquifères pouvant localement exister**

2. DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU SOUTERRAINE CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

2.1. DESCRIPTION DU SOUS-SOL

2.1.1 DESCRIPTION DE LA ZONE SATURÉE

2.1.1.1 Caractéristiques géologiques et géométriques des réservoirs souterrains

Cette masse d'eau se développe dans les alluvions anciennes des terrasses de l'Isère. Ces alluvions se sont déposées au droit de vallées précédemment creusées lors de la crise messinienne, qui a vu l'érosion de la molasse. A la suite de l'érosion de la molasse, la remontée du niveau de la mer méditerranéenne a conduit à un dépôt important d'argile pliocène. La molasse miocène et les argiles pliocènes constituent le substratum des alluvions. C'est la morphologie de ce substratum qui définit les axes d'écoulement: les haut-fonds constituant des seuils, et les anciens chenaux superficiels constituant aujourd'hui des drains souterrains.

La période glaciaire a été rythmée par des périodes de dépôts et de déblais d'alluvions fluvio-glaciaire et fluviatiles. Chaque dépôt a été entaillé par l'écoulement de l'Isère, aboutissant ainsi au morcellement d'une même terrasse. Ainsi, des entités géographiquement distinctes se retrouvent au sein d'une même dénomination, puisque correspondant à la même phase de dépôts.

Ces alluvions datent de différentes phases de retrait du glacier de la période wurmienne. La partie amont concerne des dépôts d'origine fluvio-glaciaires, alors qu'à l'aval de Cognin-les-Gorges et Vinay, les alluvions sont essentiellement d'origine fluviatile. D'est en ouest, globalement, nous distinguons :

- les terrasses de Vinay-Beaulieu qui s'étendent en rive droite de Vinay à Beaulieu ; et également en rive gauche de l'Isère de Pont St Gervais (Rovon) jusqu'à Iseron. Il s'agit d'alluvions fluvio-glaciaires formés de sables, galets et blocs, disposés en strates.
- La terrasse de Saint Sauveur en rive droite, que l'on retrouve également au sud de Saint Hilaire (rive droite) et jusqu'à l'Ecancière (rive gauche). La formation (alluvions fluviatiles) est constituée par des cailloutis en rive droite, et un cailloutis plus calcaire en rive gauche. Son épaisseur est de 10 à 40 m.
- La terrasse de Saint Marcellin (alluvions fluviatiles) se trouve en rive droite de l'Isère, ainsi que dans les vallées de la Cumane. Des reliquats subsistent également dans la vallée du Furand (compris dans la masse d'eau FRDG248). La terrasse de Saint-Marcellin s'étend depuis Saint-Verand (nord de St Marcellin) jusqu'à Saint-Hilaire, où elle se termine en pointe. Héritées des moraines wurmiennes, cette formation est constituée de sables et cailloutis. Elle est épaisse de 30 à 60 m. Son homologue en rive gauche affleure à Auberives en Royans au débouché des gorges de la Bourne.
- Les alluvions de la terrasse de Saint-Just de Claix se répartissent tant en rive droite qu'en rive gauche. Elles se trouvent en rive gauche d'abord au niveau d'Iseron, puis une petite partie se trouve en rive droite au niveau "Les Micaux" (sud de St Marcellin). En rive gauche entre St-Romans et St-Just de Claix, puis entre la Baume-d'Hostun et Eymeux se trouve la plus grande étendue de cette terrasse. Un appendice est également présent à St-Thomas en Royans, et à St-Hilaire la Gare.
- la terrasse des alluvions fluviatiles de Romans est présente depuis la rive droite de l'Isère à Saint Paul les Romans jusqu'à l'ouest de Romans, séparée des alluvions plus anciennes par la Savasse. Les terrasses les plus basses sont perchées par rapport à l'Isère. Le substratum molassique est entaillé par des anciens chenaux, eux-mêmes limités par des haut-fonds. Ces haut-fonds compartimentent la nappe de la terrasse de Romans.
- enfin la terrasse des alluvions anciennes de l'Isère qui se prolonge depuis Romans jusqu'au Rhône, et correspond aux alluvions les plus anciennes des glaciations wurmiennes. Cette glaciation wurmienne correspond à la plus grande progression du glacier. Une partie de ces alluvions est également présente en rive gauche de l'Isère au niveau du barrage de la Vanelle.

Lithologie dominante de la masse d'eau

Alluvions

2.1.1.2 Caractéristiques géométriques et hydrodynamiques des limites de la masse d'eau

La masse d'eau est délimitée par les masses d'eau suivantes:

Au nord par la molasse miocène (FRDG248) et les formations quaternaires en placages discontinus (FRDG350). La molasse alimente les alluvions notamment au niveau des terrasses de Romans. Les formations quaternaires sont à affluence faible. Au nord de la ligne Curson - Tain, le pliocène (entité PLIO3) est présent et à affluence nulle.

A l'ouest, la masse d'eau est délimitée par les Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère au défilé de Donzère (FRDG381). Cette dernière draine la masse d'eau des alluvions anciennes de l'Isère.

Au sud, la molasse (FRDG248), par des remontées du substratum, établit une limite locale vers Chateauneuf sur Isère et jusqu'au barrage de la Vanelle et au sud de l'Ecancière (alimentation). Les alluvions anciennes de la plaine de Valence (FRDG146) constituent la principale limite au sud. Elles sont indépendantes lorsque l'Isère les sépare des alluvions du nord, ou alimentent ces alluvions septentrionaux qui sont présents en rive gauche de l'Isère (cas des Terrasses de la Vanelle). Le Vercors (FRDG111) constitue au niveau de Saint Nazaire une limite septentrionale (limite étanche).

A l'est, les formations variées en domaine complexe du Piémont du Vercors (FRDG515) alimentent peu la masse d'eau du fait de la présence de formations tertiaires considérées peu perméables (limite étanche) ou de la présence de calcaires karstifiés à affluence faible.

2.1.2 DESCRIPTION DES ECOULEMENTS**2.1.2.1 Recharges naturelles, aire d'alimentation et exutoires**

1/ Recharge :

La recharge est assurée par les précipitations : 1000 mm à Saint Marcellin, 860 mm à Romans et 800 à Tain l'Hermitage. Les précipitations efficaces sont de l'ordre de 30 % des précipitations totales. La recharge est également assurée par les sources en piedmont du vercors et par les remontées de la molasse (Terrasses de Romans jusqu'à Tain).

2 / L'aire d'alimentation est constituée par l'intégralité de l'impluvium.

3 / Le principal exutoire est l'Isère, et les alluvions du Rhône pour les nappes de terrasses les plus occidentales.

Types de recharges :Pluviale Pertes Drainance Cours d'eau Artificielle **Si existence de recharge artificielle, commentaires**

Il n'y a pas de recharge artificielle. Pour autant, une réinfiltration des eaux de l'irrigation peut-être envisagée.

2.1.2.2 Etat(s) hydraulique(s) et type(s) d'écoulement(s)

Les écoulements sont libres sur l'ensemble de la masse d'eau et s'effectuent en milieux poreux. Les nappes sont perchées par rapport à l'Isère.

Des phénomènes de drainance ascendante sont observés de la molasse vers les nappes quaternaires. Cette drainance concerne le secteur de la terrasse de Romans, depuis St-Paul les R. jusqu'à Tain.

Les nappes les plus conséquentes, bien que plus profondes, se trouvent en rive droite avec des puissances allant jusqu'à une dizaine de mètres. En rive gauche (ex: de l'Ecancière), la nappe bien que très productive n'est présente que sur 3-4 m, mais se trouve seulement à une quinzaine de m (ex: St Just de C.).

L'épaisseur de la nappe de Romans est elle aussi très variable de quelques mètres à environ 13 m en fonction de la présence des seuils/surcreusement de la molasse.

A l'aval, dans le triangle terminal (entre Pliocène, Rhône et Isère) l'épaisseur de la nappe varie de 5 à 10m.

Type d'écoulement prépondérant : poreux

2.1.2.3 Piézométrie, gradient et direction d'écoulement

La piézométrie est subparallèle à l'Isère à la faveur de chenaux molassiques. A proximité des limites avec l'Isère, la piézométrie est localement convergente vers la vallée dans la partie amont, tant en rive droite qu'en rive gauche. A l'approche des vallées et des rivières associées, la direction des écoulements peut-être modifiée localement et légèrement. La pente de nappe varie de manière générale de 0,2 à 0,5 %.

En aval, au niveau des terrasses de Romans, la piézométrie est influencée par les paléo-chenaux creusés dans la molasse. La direction de la nappe est est-ouest : un seuil molassique dénoye les alluvions, empêchant ainsi les écoulements vers l'Isère en amont de Romans, et constituant un axe d'écoulement selon l'axe Chatillon St-J. Romans s/ l.. Plus en aval, selon les campagnes piézométriques (BURGEAP 1964, IDEES EAUX 2005) dans un cas et (BURGEAP 1965 et CAVE 2005) dans un second cas, les observations sont différentes : le premier privilégie une continuité hydraulique de la nappe jusqu'à un exutoire entre le barrage de la Vanelle et le pont de la ligne TGV. Le second cas privilégie un exutoire à Romans, avec une ligne de partage des eaux de direction Nord-Sud à l'ouest de la Savasse. Avec ou sans ligne de partage des eaux, les sources de Romans prouvent l'existence d'un des exutoires de la nappe à cet endroit.

Plus en aval de la masse d'eau, au-delà de l'Herbasse, les lignes isopièzes sont divergentes; la nappe est drainée à la fois par l'Isère et par le Rhône.

2.1.2.4 Paramètres hydrodynamiques et vitesses de transfert

- Perméabilité :

En rive droite : 3 à 5 .10⁻³ m/s

en rive gauche (Ecancière) : 1,2 à 6,7 .10⁻² m/s et 7,5 .10⁻³ m/s à en rive gauche au captage de Port-Perrier.

Terrasse de Romans : 6 .10⁻³ à 9 .10⁻³ m/s

Confluence du Rhône : 2 à 8 .10⁻³ m/s, et environ 4 .10⁻² m/s en bordure (Rhône à la Roche de Glun; Tain).

- Transmissivité :

Ecancière : 4,2 .10⁻² m²/s

Captage des Jabelins (Terrasse de Romans) : 1,1 .10⁻¹ m²/s

Roche de Glun : 1,3 à 2,7 10⁻¹m²/s

- Emmagasinement :

Captage des Jabelins (Terrasse de Romans) : 3%

Roche de Glun : 6,6%

2.1.3 Description de la zone non saturée - Vulnérabilité

La forte perméabilité des alluvions et la faible protection implique une grande vulnérabilité de la nappe.

Sur le secteur de Romans, la vulnérabilité est moyenne à très élevée, jamais faible.

Entre l'Ecancière et les terrasses de St-Hilaire du R. et St-Just de C., les terrasses sont recouvertes par des dépôts argilo-limoneux supérieurs à 60 cm en amont (St-Hilaire du R et St-Just de C.) et inférieurs à 60 cm pour la terrasse d'Eymeux (Ecancière). Pour autant, malgré cela, la protection est faible, et la nappe vulnérable. Les vitesses de transferts de polluants sont estimées à 4,2 m/heure à l'Ecancière, considérant une circulation dans les chenaux.

***Avertissement : les 2 champs suivants ne sont renseignés que pour les ME présentant une homogénéité (essentiellement ME de type alluvionnaire)**

Epaisseur de la zone non saturée :

Perméabilité de la zone non saturée :

moyenne (20>e>5 m)

Très perméable : K > 10⁻³ m/s

qualité de l'information sur la ZNS :

bonne

source :

technique

***Avertissement : la caractérisation des liens avec les eaux de surface et les zones humides n'est pas renseignée pour des ME globalement imperméables car non pertinente**

2.2 CONNEXIONS AVEC LES EAUX DE SURFACE ET LES ECOSYSTEMES TERRESTRES ASSOCIES

***Avertissement : pour les cours d'eau, la qualification de la relation avec la ME souterraine, rend compte de la relation la plus représentative à l'échelle de la ME de surface en situation d'étiage**

2.2.1 Caractérisation des échanges Masses d'eau Cours d'eau et masse d'eau souterraine :

| Code ME cours d'eau | Libellé ME cours d'eau | Qualification Relation |
|---------------------|------------------------|-------------------------|
| FRDR10217 | rivière la drevenne | Temporaire perdant |
| FRDR10353 | ruisseau de serne | Indépendant de la nappe |

| | | |
|-----------|--|-------------------------|
| FRDR10416 | ruisseau le nant | Indépendant de la nappe |
| FRDR10670 | ruisseau le bessey | Indépendant de la nappe |
| FRDR1099 | Veauve | En équilibre |
| FRDR1107 | Le Châlon | Temporaire perdant |
| FRDR1108 | La Savasse | Pérenne perdant |
| FRDR11096 | ruisseau le bial rochas* | Temporaire perdant |
| FRDR1110 | La Joyeuse | Pérenne perdant |
| FRDR1117 | La Cumane | Indépendant de la nappe |
| FRDR11295 | ruisseau la lèze | Pérenne drainant |
| FRDR1343 | Bouterne | Pérenne perdant |
| FRDR2007a | Vieux Rhône de Bourg-Les-Valence | Indépendant de la nappe |
| FRDR3053 | Canal de la Bourne | Pérenne perdant |
| FRDR312 | L'Isère de la Bourne au Rhône | Pérenne drainant |
| FRDR313 | l'Herbasse de la Limone à l'Isère | En équilibre |
| FRDR315 | Le Furand et son affluent le Merdaret | En équilibre |
| FRDR316 | La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère | Indépendant de la nappe |
| FRDR319 | L'Isère de la confluence avec le Drac à la confluence avec la Bourne | Pérenne drainant |
| FRDR320 | Le Tréry | Indépendant de la nappe |

Commentaires :

Les rivières au nord de la masse d'eau, provenant des Chambarans sont gonflées pour la plupart par des remontées éventuelles de la molasse ou du moins ne subissent pas de pertes. En arrivant dans les alluvions, très perméables et où la nappe se situe à 15-20 m de profondeur vers Romans, 50 m vers St-Marcellin, les conditions sont favorables pour une infiltration. En rive gauche, la nappe est moins profonde, mais ne permet pas de soutenir les cours d'eau, chacun étant déconnecté de cette nappe.

Seule la Lèze dans la partie amont de la masse d'eau est considérée comme drainante.
Le relation entre nappe et rivière est ainsi dépendante du degré de colmatage du lit et des berges.
Le ruisseau le Bessey et le Rhône (Vieux de Bourg lès V.) sont eux indépendants du fait de la canalisation de leur lit au droit de la masse d'eau.

Le débit de la Savasse augmente au cours de son écoulement sur les alluvions, du fait de l'apport de ses affluents. Ces apports contribuent donc à une augmentation des débits de la Savasse et masquent ainsi les pertes entre Peyrins et Romans. Il en est de même pour la Joyeuse et le Châlon, à la différence que leur débit n'est pas soutenu par des affluents: Le Chalon devient temporaire.
La Veauve et l'Herbasse bien que perchées ne connaissent pas de pertes significatives, et sont donc indépendantes de la nappe.

En rive gauche de l'Isère (Nant, Bourne), l'indépendance des cours d'eau vis-à-vis de la nappe est supposée.

qualité info cours d'eau : Source :

2.2.2 Caractérisation des échanges Masses d'eau Plan d'eau et masse d'eau souterraine :**Commentaires :**

Aucun plan d'eau

qualité info plans d'eau : Source :

2.2.3 Caractérisation des échanges Masses d'eau Eaux côtières ou de transition et masse d'eau souterraine :**Commentaires :**

qualité info ECT : Source :

2.2.4 Caractérisation des échanges ZP habitats et Oiseaux avec la masse d'eau souterraine :**2.2.5 Caractérisation des échanges Autres zones humides avec la masse d'eau souterraine :**

| ID DIREN | ID SPN | Libellé | Référentiel | Qualification relation |
|----------|-----------|---|-------------|-------------------------------|
| 3816 | 820000424 | ZONE FONCTIONNELLE DE LA RIVIERE ISERE A L'AVAL DE MEYLAN | ZNIEFF2 | Potentiellement significative |

| | | | | |
|--------------|-------------|---------------------|----------|-------------------------------|
| 26CCPR0005 | non précisé | Retenue de Pizançon | ZH Drôme | Potentiellement significative |
| 26PNRV0175 | non précisé | LES TRIBOULIERES | ZH Drôme | Potentiellement significative |
| 26SOBENV0035 | non précisé | Isère à Eymeux | ZH Drôme | Potentiellement significative |
| 26SOBENV0055 | non précisé | Ruisseau de Serne | ZH Drôme | Potentiellement significative |
| 26SOBENV0060 | non précisé | La Tuillère | ZH Drôme | Potentiellement significative |

Commentaires :

Il n'y a pas de zone natura 2000 sur l'emprise de la masse d'eau.

Les zones humides sont également peu nombreuses. Les relations sont avérées (écoulement de la nappe dans l'Isère). Cependant au vue du débit de l'Isère et de son influence propre sur les zones bordant son lit, cela ne peut-être une influence forte de la nappe sur ces humides (note : 2).

qualité info ZP/ZH : Source :

2.2.6 Liste des principaux exutoires :**2.3 ETAT DES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES**

Les connaissances sont bonnes, notamment concernant les terrasses de Romans.

3. INTERET ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE DE LA RESSOURCE EN EAU**Intérêt écologique ressource et milieux aquatiques associés:**

Faible intérêt écologique

Intérêt économique ressource et milieux aquatiques associés:

L'intérêt économique est très important car la nappe, est fortement utilisée pour les besoins de l' agriculture et de l'AEP.

Cette ressource en eau sert principalement en AEP pour la ville de Romans avec 3 forages (Jabelins, Tricots, Etournelles) représentant 11600m3/j.

Qualité de l'information :

qualité : bonne

source : expertise

4. REGLEMENTATION ET OUTILS DE GESTION**4.1. Réglementation spécifique existante :**

Plusieurs zones vulnérables sont identifiées :

- Galaure-Herbasse
- Vallée du Rhône , plaine de Valence et de Montélimar
- Isère

4.2. Outil et modèle de gestion existant :

La partie orientale de la masse d'eau se trouve dans le PNR du Vercors (Charte du 16/12/2008)

Contrat de milieu

- Vercors Eau Pure (2ème contrat) en cours d'élaboration : Arrêté de constitution du comité de rivière : 25/06/2009.
- Veauene, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère :achevé (en 2010).
- Joyeuse, Chalon et Savasse (1er contrat débuté en 2000 et achevé en 2009; 2ème contrat : élaboration : 03/01/2011).
- Herbasse

5. BESOINS DE CONNAISSANCE COMPLEMENTAIRE

- Affiner le bilan quantitatif

- Mettre à jour la connaissance sur la qualité des eaux et la piézométrie - renforcer les dispositifs de suivi en particulier sur les nitrates pour affiner le diagnostic vis-à-vis de l'évolution des concentrations (effets climatiques)

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

IDEES EAUX - 2012 - Etude hydrogéologique du bassin d'alimentation du captage de l'Ecancière et établissement du dossier préparatoire à la visite de l'hydrogéologue agréée - phase 1 Etude hydrogéologique du bassin versant souterrain et proposition d'études complémentaires - Rapport JG - 120216 - EHY

IDEES EAUX - 2012 - Etude hydrogéologique du bassin d'alimentation des captages Tricot, eterounelles et Jabelins à Romans sur Isère - phase 1a, 1b et 1c : Etude hydrogéologique des bassins versants souterrains - Délimitation des BAC - Rapport JG - 110717 - EHY

IDEES EAUX - 2012 - Etude hydrogéologique du bassin d'alimentation des captages Tricot, eterounelles et Jabelins à Romans sur Isère - phase 1d : Détermination de la vulnérabilité intrinsèque de l'aquifère - Rapport provisoire JG - 110717 - EHY

IDEES EAUX - 2011 - Etude hydrogéologique visant à définir l'aire d'alimentation et la vulnérabilité du captage de la Croix des Marais - Commune de la Roche de Glun (26) - Rapport JG - 100402 - EHY

Cave T. - 2011 - Thèse Fonctionnement hydrodynamique du bassin tertiaire du Bas-Dauphiné entre la Drôme et la Varèze (Drôme et Isère, Sud-Est de la France) -

DE LA VAISSIERE R. - 2006 - Etude de l'aquifère néogène du Bas-Dauphiné Apports de la géochimie et des isotopes dans le fonctionnement hydrogéologique du bassin de Valence (Drôme, Sud-Est de la France) - Thèse de doctorat de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Cave T. - 2005 - relevés piézométriques et cartographie de la partie orientale de la nappe des terrasses de Romans - Estimation et cartographie de la vulnérabilité de la nappe - Cartographie des pressions exercées sur la nappe - Rapoport d'étude -Fiche Action A3-01 - CC Pays de Romans - Joyeuse Chalon Savasse

SOGREAH - 2004 - Gestion concertée des prélèvements d'eau à usages agricole - Secteur Nord - Isère - Document d'incidence - Rapport n°2810146

CROPPP - Chambre d'agriculture de la Drôme - 2003 - Programme de réduction des produits phytosanitaires - Diagnostic général à l'échelle d'une grande zone hydrogéologique dans la Drôme -

CROPPP - Chambre d'agriculture de la Drôme - 2002 - Programme de réduction de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires - Diagnostic préalable à l'échelle de la région Rhône-Alpes - Synthèse cartographique et détermination de zones sensibles -

Conseil général de la Drôme - DIREN Rhône-Alpes - Observatoire Eaux souterraines - 2001 - Département de la Drôme, résultats du suivi 2000. -

DIREN Rhône-Alpes - Département de la Drôme. - 2001 - Bilan hydrogéologique départemental -

DIREN - 1999 - Synthèse hydrogéologique départemental -

Conseil général de la Drôme : observatoire départemental - 1999 - réseau de surveillance des eaux souterraines dans le département de la Drôme - situation de l'année 1998 -

BURGEAP/BRL pour l'Agence de l'eau - 1999 - L'étude diagnostic des rivières et nappes atteintes par la pollution toxique dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse -

MARGALHAN-FERRAT H. - 1997 - Captage de la source de l'Ecancière protection sanitaire et erritoriale - Avis de l'hydrogéologue agréé -

EDG - 1996 - L'Ecancière - étude hydrogéologique - SIE de Rochefort Samson - Rapopr n°6024

GEOPLUS - 1995 - Source de l'Ecancière - Etude hydrogéologique préalable à l'établissement des périmètres de protection -

BRGM - 1991 - Caractéristiques hydrodynamiques des systèmes aquifères du département de la Drôme - R 33506 RHA 4S/91 LYON

CPGF - 1985 - Etude géophysique à Chatte-Saint-Sauveur - Rapport n°2763

Jeannolin F - 1985 - Sédimentologie et hydrogéologie du Néogène de l'est valentinois et du bassin de Crest - Thèse 3e cycle - Université de Grenoble

BRGM - 1979 - Notice de la carte géologique de Tournon n°794 -

BRGM - 1978 - Notice de la carte géologique de Grenoble (n°772) -

DUPLOUY - 1977 - Carte piézométrique secteur Nord Romans - SRE - RHONE ALPES -

BRGM - 1974 - Notice de la carte géologique de Romans (n°795) -

BURGEAP - 1969 - Etude hydrogéologique préliminaire (1964) et complémentaire (1969) des nappes alluviales de la Drôme -

BURGEAP - 1964 - Carte hydrogéologique des plaines alluviales de la Basse Drôme - Région de Valence -

7. EXISTENCE DE ZONES PROTEGEES AEP

Existence de prélèvements AEP > 10 m3/j
ou desservant plus de 50 habitants

Enjeu ME ressources stratégiques pour
AEP actuel ou futur

Zones stratégiques délimitées

Zones stratégiques restant à délimiter

Commentaires :

Identification de zones stratégiques pour l'AEP future

8. PRESSIONS ET IMPACTS SUR L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES

8.1 OCCUPATION GENERALE DES SOLS

Surfaces (d'après Corine Land Cover 2006) en % de la surface totale :

| | | | |
|--|-------------|--|--------------|
| Territoires artificialisés | 13 % | Territoires agricoles à faible impact potentiel | 0.2 % |
| Zones urbaines | 9.9 | Prairies | 0.2 |
| Zones industrielles | 2.7 | Territoires à faible anthropisation | 6.2 % |
| Infrastructures et transports | 0.4 | Forêts et milieux semi-naturels | 4.5 |
| Territoires agricoles à fort impact potentiel | 81 % | Zones humides | 0 |
| Vignes | 1.6 | Surfaces en eau | 1.7 |
| Vergers | 18.3 | | |
| Terres arables et cultures diverses | 60.7 | | |

Commentaires sur l'occupation générale des sols

8.2 VOLUMES PRELEVES EN 2010 répartis par usage (données Redevances Agence de l'Eau RMC)

| Usage | Volume prélevé (m3) | Nombre de pts | % vol |
|--------------------------|---------------------|---------------|-------|
| Prélèvements AEP | 5125500 | 8 | 63.0% |
| Prélèvements agricoles | 2954700 | 116 | 36.3% |
| Prélèvements industriels | 54700 | 1 | 0.7% |
| Total | 8 134 900 | | |

8.3 TYPES DE PRESSIONS IDENTIFIEES

| Type(s) de pression identifiée | Impact sur l'état des eaux souterraines | Origine RNAOE | Commentaires | Polluants à l'origine du RNAOE 2021 |
|--------------------------------|---|-------------------------------------|--------------|--|
| Agriculture - Azote | Fort | <input checked="" type="checkbox"/> | | 1340 Nitrates |
| Agriculture - Pesticides | Fort | <input checked="" type="checkbox"/> | | 1830 Déisopropyl-déséthyl-atrazine 1108 Atrazine déséthyl |
| Prélèvements | Faible | <input type="checkbox"/> | | |

8.4 ETAT DE CONNAISSANCE SUR LES PRESSIONS

9. SYNTHESE EVALUATION RISQUE DE NON ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX (RNAOE) 2021

| | | |
|--|--------|---------------------|
| Tendance évolution Pressions de pollution : | Stable | RNAOE QUALITE 2021 |
| Délai renouvellement - datations et bilan données existantes 2013 (années) : | 5-10 | oui |
| Tendance évolution Pressions de prélèvements : | | RNAOE QUANTITE 2021 |
| | | non |

10. ETAT DES MILIEUX

10.1. EVALUATION ETAT QUANTITATIF révisé 2013

Etat quantitatif :

Niveau de confiance de l'évaluation :

Commentaires :

10.2. EVALUATION ETAT CHIMIQUE révisé 2013

Etat chimique :

Niveau de confiance de l'évaluation :

Commentaires :

Sur la période 2006-2011 :

- 37 points avec des données nitrates ; 1 seul en état médiocre.
Des indices de dégradation toutefois avec plus de 65 % des points présentant des teneurs > 25 mg/l voire > 40 mg/l pour 20% d'entre eux
- 13 points avec des données pesticides avec moins de 20 % en état médiocre (paramètres potentiellement déclassants : atrazine déséthyl et bentazone)
- 6 points avec une recherche de DEDIA dont 2 présentant des déclassements.

Parmi les points en état médiocre, 2 captages AEP identifiés comme prioritaires SDAGE 2009.

Si état quantitatif médiocre, raisons :

Si état chimique médiocre, raisons :

Qualité générale ensemble ME dégradée

Si impact ESU ou écosystèmes, type d'impact :

Paramètres à l'origine de l'état chimique médiocre

Code et libellé paramètre

| | |
|------|-------------------------------|
| 1108 | Atrazine déséthyl |
| 1830 | Déisopropyl-déséthyl-atrazine |

Commentaires sur les caractéristiques hydrochimiques générales

Commentaires sur existence éventuelle fond géochimique naturel

Liste des captages abandonnés sur la période 1998-2008

10.3 NIVEAU DE CONNAISSANCE SUR L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES